

COMPETENCES

Liées au secteur professionnel

Bloc 1 - Accompagner le développement de l'enfant

Éveil et apprentissage

Soins du quotidien

PSE (Prévention Santé Environnement)

Bloc 2 - Exercer son activité en Accueil Collectif

Accompagnement de l'activité
pédagogique

Bloc 3 - Exercer son activité en Accueil Individuel

Cadre de l'accueil, alimentation et
entretien du logement

Comprend les formations :

SST (Sauveteur Secouriste Travail)

PRAP PE (Prévention des Risques liés à
l'Activité Professionnelle Petite Enfance)

COMPETENCES

Transversales communes en CAP

Français

Histoire/géographie

Mathématiques/Sciences physiques

Anglais

EPS

Horaire maximum de la formation

800 h

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer :

- **En structures collectives** : en école maternelle, en garderie périscolaire, en crèche collective, en halte garderie, en centre de vacances
- **En milieu familial** : assistant(e) maternel(le) à domicile ou garde d'enfants au domicile des parents

Métiers visés : la formation CAP AEPE prépare à la fonction de personnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants (de 0 à 6 ans). Avec ses parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Qualités attendues

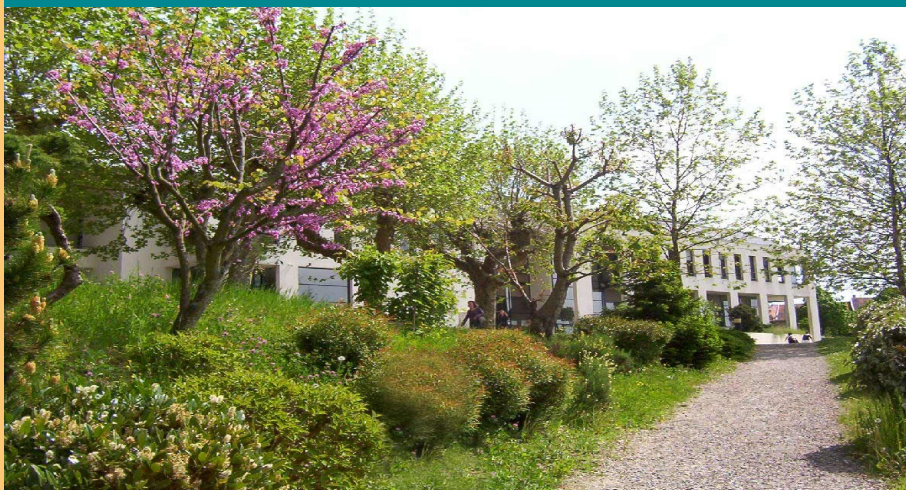
- Sens du contact, écoute, amabilité, disponibilité, patience
- Sens de l'observation et de l'organisation
- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne résistance physique

Modalités de formation

- 2 possibilités de durée de formation : en 2 ans ou en 1 an (pour les titulaires d'un diplôme minimum CAP)
 - ◇ Sur 2 ans : intégralité de la formation « général et professionnel »
 - ◇ Sur 1 an : compétences liées au secteur professionnel
- Rythme de l'alternance : 12 semaines par an à l'UFA

Examen : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

- Pour la formation en 2 ans : l'apprenti s'engage à passer toutes les épreuves en contrôle continu
- Pour la formation en 1 an : l'apprenti, en fonction de ses diplômes, s'engage à passer les épreuves professionnelles



ATOUTS

Lycée à taille humaine
Cadre agréable

Internat et restauration collective

2 ateliers pédagogiques réservés
aux pratiques professionnelles

Parc informatique récent

Disponibilité de l'équipe de
formateurs

Suivi personnalisé du jeune en
structure et à l'UFA

Soutien - Méthodologie

Projets culturels et artistiques

ERASMUS - Mobilité Européenne
« FINLANDE »



Erasmus+



Coût de la formation :

- Secteur public : le coût de formation, coût préfecture, est assuré par la collectivité territoriale. Un soutien du CNFPT est actuellement en discussion
- Secteur privé : Le coût de formation est déterminé et financé par les OPCO

Avantages de la formation par alternance pour l'apprenti et l'entreprise

- Contrat de travail à durée déterminée
- Entrée en formation à tout moment
- 45 jours de période d'essai
- Transmission de savoir professionnel
- Renforcement de vos équipes de collaborateurs
- Rémunération de l'apprenti : % du SMIC en fonction de l'âge
- Exonération des cotisations salariales (pour les rémunérations inférieures à 79% du SMIC)
- Aucun coût de formation pour l'apprenti
- Aide au financement du permis de conduire
- Aide et suivi pour la recherche d'entreprise par l'UFA
- Suivi professionnel individualisé en centre de formation et en entreprise
- Formation débouchant sur un diplôme national
- Insertion professionnelle dans la branche après l'obtention du diplôme

Un engagement tripartite

- L'apprenti
- Le maître d'apprentissage
- Le centre de formation

« L'apprentissage est une formation qui nécessite l'engagement de chacune des parties où l'apprenti doit être acteur de sa formation »

Poursuite d'étude

- Concours d'ATSEM
- Bac Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires
- Diplôme d'État d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants



Pour de plus amples informations, contactez-nous

Lycée Professionnel Public La Martellière
UFA du CFA Rhône-Alpes
56 rue de la Martellière
38516 Voiron CEDEX

 04 76 05 02 66

 epl.voiron@educagri.fr

 www.lamartelliere.fr